

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2016**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 0  
Votants : 16

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 19/10/2016

Le 27 octobre 2016, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET.

Absents excuses : Daniel DOMPOINT, Richard PACCAUD, Frédéric VALLOS

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savigneux), Monique RONGEON (Ars).

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

**OBJET : ASSAINISSEMENT- Assainissement non collectif – Demandes de subventions pour une opération groupée de réhabilitation d'installation ANC**

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique que sur les 1 237 installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) du territoire Dombes Saône Vallée, près de 13 % seulement sont conformes. Il est donc nécessaire d'inciter à la réhabilitation des installations présentant un risque sanitaire ou un risque de pollution.

La Communauté de communes ayant la compétence de réhabilitation des installations, assure à travers le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), l'animation et la coordination des réhabilitations. Ainsi, une opération groupée de réhabilitation des ANC prioritaires (absences d'installations, risque sanitaire et/ou pour l'environnement) sur l'ensemble du territoire communautaire est prévue. Basée sur le volontariat, cette opération concerne 35 installations ANC, correspondant aux critères des financeurs, Agence de l'eau et Conseil Départemental de l'Ain.

Une demande groupée de subventions peut être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'aide à l'animation et la coordination de l'opération et pour les aides forfaitaires aux particuliers, réhabilitant leur installation et auprès du Conseil Départementale de l'Ain pour les aides aux particuliers.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le projet d'opération groupée de réhabilitation des 35 installations ANC sur le territoire communautaire ;
- ✓ **Sollicite** l'aide de l'Agence de l'Eau RMC dans le cadre de son 10<sup>ème</sup> programme d'aide, pour un montant estimé à 105 000 € d'aides pour les usagers et à 8 750 € pour l'animation de l'opération groupée par la CCDSV ;
- ✓ **Sollicite** l'aide du Conseil départemental un montant estimé à 49 000 € d'aides pour les usagers ;
- ✓ **Autorise** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes et à la mise en œuvre de cette opération groupée de réhabilitation des installations ANC ;

- ✓ **Autorise** pour ces opérations, si nécessaire, le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **Demande** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir engager les travaux et les dépenses par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 NOV. 2016**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161027-2016B23-AS  
Affichage le : **- 7 NOV. 2016**

A Trévoux, le 27/10/2016

Le Président,  
**Bernard GRISON**

